

Lille, le 24 août 2012

## Communiqué de presse

### LA PREFECTURE DU NORD OUVERTE AUX HORAIRES HABITUELS A COMPTER DU LUNDI 27 AOUT



A compter du lundi 27 août, les services de la préfecture du Nord seront à nouveau ouverts au public aux horaires habituels :

- Associations : du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h00, 15h30 le vendredi
- Immatriculations des véhicules (cartes grises) : les lundi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 11h30, de 13h30 à 16h00, 15h30 le vendredi et les mardi et jeudi, de 8h30 à 11h30 (fermé l'après-midi)

Les dossiers de demande de certificat d'immatriculation définitif ou provisoire pour un véhicule importé, sont désormais traités en différé dans un délai d'une huitaine de jours à compter de leur dépôt dans le service accompagné exclusivement d'un chèque de règlement à l'ordre du régisseur des recettes.

- Naturalisation et réintégration dans la nationalité française : pré-accueil du public du lundi au jeudi à 8h30  
Acquisition de la nationalité française par la voie du mariage : le mardi de 14h00 à 16h00
- Permis de conduire :  
Informations générales et dépôts visites médicales : du lundi au vendredi, en continu de 8h30 à 16h00, 15h30 le vendredi  
Suspensions et annulations de permis de conduire : de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00, 15h30 le vendredi  
Échanges de permis de conduire étrangers : du lundi au jeudi, de 13h30 à 16h00
- Réglementation générale et économique (agents de sécurité, agents privés de recherche, agents immobiliers, personnes sans domicile fixe, gardes particuliers, débits de boissons, habilitations funéraires, liquidations de stocks, manifestations aériennes...) : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00, 15h30 le vendredi
- Titres de séjour : du lundi au vendredi, en continu de 8h30 à 16h00, 15h30 le vendredi

Retrouvez l'ensemble des informations relatives aux horaires et démarches administratives effectuées en préfecture et dans les sous-préfectures du Nord sur le site [www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr), rubriques Horaires et Vos démarches en ligne.